



ONDES TROP C'EST TROP !

Le compteur LINKY arrive à Lion-sur-mer prochainement

Le LINKY en bref :

- **Augmentation de nos factures, changement des grilles tarifaires, durée de vie du compteur plus courte :**
 - ✓ aucune marge de tolérance (consommations plus élevées)
 - ✓ disjonctera régulièrement si trop d'appareils sont en marche et ERDF,
 - ✓ proposera un changement d'abonnement qui coûtera plus cher
- **Coupure à distance si retard de paiement, baisse de fourniture sur les périodes de forte demande**
- **Risques d'incendies et de pannes constatées sur les appareils électriques.** (non pris en charge par ERDF) liés aux radiofréquences injectées par CPL incompatibles avec notre réseau électrique domestique
- **Surveillance de nos activités et de nos absences, piratage de nos compteurs** (électricité et données). A partir d'août 2016, tous les réseaux de distribution d'électricité pourront communiquer nos données à un tiers mandaté (voir Code de l'énergie)
- **et surtout Danger pour notre santé et notamment celle de nos enfants** : les radiofréquences sont classées potentiellement cancérogènes depuis 2011 par l'OMS. Elles déclenchent divers troubles dont : maux de tête, fatigue, troubles cardiaques, troubles du sommeil, acouphènes, vertiges, démangeaisons, picotements...

Le compteur LINKY s'ajoutera aux compteurs eau à télérelève déjà en place, et aux compteurs Gazpar prévus bientôt, aux multiples « bornes » relais nécessaires pour tous ces compteurs, et aux antennes relais existantes et à venir



A ce jour, + de 140 communes ont refusé les compteurs communicants !
Pour en savoir: <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Pour conserver nos compteurs actuels !

Prévenons nos voisins

Refusons collectivement les compteurs communicants, **auprès de notre Mairie** seule propriétaire et responsable des réseaux de distribution